



Problème sur l'ensemble de mon embauche

Par **tchopingouin**, le **12/02/2009** à **13:13**

Bonjour,rrnrnJ'ai effectué mon stage de 1ere année de master informatique (periode : avril-juillet) dans une société de développement de 4 employés (les gérants), petite boite mais en pleine evolution.rrnrnAu début tout ce passait bien, j'étais payé convenablement et une bonne ambiance était de mise. Mais tout cela à commencer à changer à partir du mois de juillet...rrnrnDonnant satisfaction sur mes qualités professionnelles, je recevais des éloges et on me proposait de rester dans la société et peut être d'y intégrer le capital... Heureux de la nouvelle je réitéré mon investissement pour prouver de ma bonne foi, sans m'apercevoir que mon dernier mois de stage ne fut pas payé. Mais plein d'espoir, je me disais que je serais certainement récompensé de mes efforts et je doublais de courage pour passer outre de travailler sans paye.rrnrnFin Aout, toujours rien, si ce n'est qu'ils veulent maintenant me prendre en contrat étudiant durant la période universitaire, ambition revu à la baisse, mais pour un étudiant cela vaut toujours mieux que rien... Mais bizarrement, plus de nouvelle de mes salaires de juillet/Aout, bon peut être souhaitent-ils que je ne dise rien afin de montrer mon engagement... lequel me permettrait d'intégrer les parts sociales de la société.rrnrnNous sommes en Décembre, mon contrat étudiant n'existe pas, je travail depuis 6 mois sans salaire, j'ai du mal à boucler mes fins de mois. Je n'ai pas pus cumulé les 3100€ qui devait me permettre de déclarer mon autonomie pour obtenir les bourses aux derniers échelons, une galère s'installe... et rien ne laisse présager que cela s'améliorera.rrnrnDégouté, je prends les devants pour mettre carte sur table au cours d'une réunion qui me permettra d'obtenir la certitude d'un contrat à durée indéterminée et à temps partiel (15h) qui me permettra d'obtenir environ 460€ par mois.rrnrnA ce jour, je suis déclaré à l'URSAFF depuis le 23/01/2009, j'ai subis quelques pressions morales sur un projet d'envergure (22h de travail en 2 jours) et aucun remerciement. Je viens de m'énerver au cours d'une réunion ou on m'a signalé que le contrat (que je n'ai toujours pas vu) CDI devenait CDD car il y aurait incompatibilité avec mon prochain contrat de stage. Mon patron c'est énervé sur mes réflexions m'a menacé en voulant régler ça dehors. Un associé l'a calmé et je suis parti en leurs disant qu'il fallait que je

réfléchisses.rnrnJe viens d'apprendre que tout à coup mon premier salaire d'environ 250€
(déclaration le 23 donc juste 2 semaines